



ARRONDISSEMENT
DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 juin 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 63

Votants : 72 (dont 9 procurations)

N° 17

OBJET :

COHESION SOCIALE

CONTRAT DE VILLE

**PROGRAMMATION
2018**

**(INVESTISSEMENT
/2EME TRANCHE)**

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : 26 JUIN 2018

Publiée ou notifiée

le : 26 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD –N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) – J. ROIG – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) –M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE –E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – G. MAQUIN – C. GRELET (à partir de la délibération n°12) – C. MALHURET – E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE – C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu le projet d'agglomération et notamment ses orientations en matière de cohésion sociale,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le contrat de ville de l'agglomération de Vichy, signé le 2 octobre 2015,

Vu l'appel à projet lancé le 8 novembre 2017 afin d'élaborer la programmation 2018 du contrat de ville de l'agglomération de Vichy,

Vu la délibération N°26 du 8 mars 2018 approuvant notamment la 1^{ère} tranche du programme d'investissement pour un montant total de 33 055 €,

Vu l'examen par la commission N°3 « cohésion sociale », réunie le 6 juin 2018,

Considérant l'intérêt de maintenir, voire d'améliorer le niveau d'équipement de proximité, notamment de ceux qui favorisent les rencontres multigénérationnelles au sein des quartiers prioritaires et de veille active identifiés par le contrat de ville de l'agglomération,

Propose au Conseil Communautaire :

• 1/ d'allouer une subvention d'investissement dans les conditions suivantes :

porteur du projet	description sommaire du projet	coût du projet	montant subvention
Ville de Vichy	remplacement de l'équipement multisports dans le quartier des Ailes	60 000	15 000
Ville de Bellerive/Allier	aménagement d'une cuisine (salle source intermittente) pour ateliers de cuisine au profit des habitants quartiers Golf, Clair Matin Champ du Bois	19 000	6 370
total		79 000	21 370

• 2/ de l'autoriser -ou Mme la vice-présidente déléguée- à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
 - dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2018,
 - charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.
-

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 17 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

Objet de l'acte : - COHESION SOCIALE - CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2018-
INVESTISSEMENT 2EME TRANCHE

.....
Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 26/06/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 14JUI2018_17

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018_17-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .5

Domaines de competences par themes

Politique de la ville-habitat-logement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 17.pdf (99_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018_17-DE-
1-1_1.pdf)